

Catégorie démarches d'incitation

Communauté de Communes du Territoire de Lunéville à Baccarat

Vélo's Cool



Le projet

La CCTLB assure un transport scolaire pour desservir les collèges et les lycées dans un périmètre de 3 kms.

Afin de créer un élan vers les déplacements doux et plus particulièrement le vélo, la collectivité a décidé de s'associer avec l'entreprise Ines et l'association Vélo-lun afin de former les élèves de CM2 des 10 écoles du Lunévillois.

Dans un second temps la CCTLB a fait le choix d'accompagner les élèves qui le souhaitent en leur fournissant un cycle ainsi que tout l'équipement nécessaire afin de se déplacer en toute sécurité.

Données générales

Territoire concerné : Communauté de Communes du Territoire de Lunéville à Baccarat (CCTLB)

Porteur du Projet : Communauté de Communes du Territoire de Lunéville à Baccarat

Département : Meurthe et Moselle – 54

Population totale du territoire : 43 000

Population concernée par le projet : 1 700 élèves potentiels

Plan d'actions :

- 1) la Formation des élèves
- 2) Mise à disposition des vélos.
- 3) Maintenance des vélos

Les acteurs du projet

Partenariat avec l'entreprise de mobilité INES Sois Mobile, qui co-traite avec l'association Vélo-lun et l'entreprise Transdev le volet formation des élèves. / L'entreprise Ines est chargée de la remise des vélos, d'accompagner les élèves les premières semaines d'un point de rendez-vous à leur établissement scolaire. Et enfin de réviser l'ensemble des vélos mis à disposition des élèves une fois par mois au minimum. / L'association Vélo-lun est chargée d'apporter son savoir-faire concernant l'utilisation du vélo et surtout des formations des 350 élèves de primaires et des élèves de collèges et lycées volontaires.

Objectifs du projet

L'objectif principal est de multiplier les déplacements à vélo pour la population du Lunévillois, d'avoir de meilleures infrastructures cyclables, de réduire l'emprise de la voiture en ville et ainsi être une ville dynamique tournée vers les modes actifs.

Le projet détaillé

La Communauté de Communes du Territoire de Lunéville à Baccarat (CCTLB) a compétence sur le transport scolaire pour desservir les collèges et lycées dans un périmètre de 3 kilomètres.

Afin de créer un élan vers les déplacements doux et plus particulièrement le vélo, la collectivité a décidé de s'associer avec l'entreprise Ines et l'association Vélolun afin de former les 320 élèves de CM2 des 10 écoles du Lunévillois (Jolivet, Chanteheux, Moncel Les Lunéville ainsi que Lunéville) à l'utilisation du vélo. Tous les collégiens ou lycéens qui désiraient bénéficier des conseils avisés des formateurs pourront également y être intégrés.

La CCTLB a également fait le choix de fournir dans un second temps un vélo et tout l'équipement nécessaire afin de se déplacer en toute sécurité et dans un confort optimal (casque, gilet réfléchissant, cadenas, poncho pour les jours de pluie). Les vélos sont réalisés par l'entreprise Wheel'e, implantée à Badonviller. La maintenance, l'entretien et les réparations sont assurés par l'entreprise de l'économie sociale et solidaire INES.

L'une des principales motivations est le volet environnemental et pédagogique de l'opération, mais également de santé avec les bienfaits d'une activité régulière telle que le vélo.

Renforcer et valoriser l'autonomie des élèves constitue par ailleurs un axe important du dispositif afin qu'ils puissent se déplacer seuls et sans risque, grâce à la formation dispensée par l'association Vélolun : maîtrise du vélo, savoir rouler et circuler en conditions réelles, connaissance de la signalisation et des règles de circulation.



L'objectif est par ailleurs de multiplier les déplacements à vélo pour la population du Lunévillois, d'avoir de meilleures infrastructures cyclables, de réduire l'emprise de la voiture en ville et ainsi être une ville dynamique tournée vers les modes actifs.

En pratique :

1) Formation des élèves

Actions d'évaluation des CM2, collégiens et lycéens : un premier test à vélo est réalisé afin d'évaluer le niveau d'aisance de l'élève. S'en suit une formation de correction des lacunes potentielles pour renforcer les compétences globale de l'enfant, tant sur le volet « pratique » que sur le volet « théorique ». Avant de se voir confier un vélo, les élèves de 6^{ème} et 5^{ème} doivent obligatoirement valider les 31 critères du Pass Vélo's Cool : savoir évaluer les distances de sécurité, savoir monter un trottoir, savoir tendre le bras tout en restant en équilibre, ..., et valider leur examen de « code cycliste » en effectuant une sortie en ville en condition réelle de circulation.



2) Mise à disposition des vélos.

Les premiers vélos ont été mis à disposition des collégiens et lycéens dès juin 2019. Les vélos permettent aux élèves de se déplacer non seulement pour se rendre sur leur lieu d'étude mais également pour leurs loisirs. Le prêt du vélo est accompagné d'un pack d'équipement complet (cadenas, casque, gilet réfléchissant, cape de pluie...).



3) Maintenance des vélos

Les vélos sont contrôlés chaque mois dans les établissements scolaires par les mécaniciens vélos d'INES, entreprise de l'économie sociale et solidaire.

Un numéro de téléphone est par ailleurs mis à place afin qu'en cas de soucis mécanique l'élève puisse se faire réparer son vélo et/ou apprennent à le réparer accompagné du mécanicien.

A l'automne 2019, près de 400 élèves avaient suivi la formation dispensée par Vélolun' et une quarantaine de vélos cool a été distribuée.

La ville de Lunéville a également accompagné la démarche en réalisant des aménagements cyclistes, en décidant le passage d'une grande partie de la ville en zone à 30 km/h, une « priorité cyclistes » dans les ronds-points de petite taille et taille intermédiaire, ainsi qu'un renforcement de la signalisation horizontale.



[>> Pour plus d'informations](#)

Difficultés rencontrées :

Les difficultés rencontrées ont principalement été d'ordre sociale :

- ° Opposition de principe de certains parents
 - ° Faible communauté cycliste
 - ° Crainte vis-à-vis du manque réel mais souvent supposé d'infrastructures adaptées (peu de cyclistes donc peu de connaissances des contraintes réelles liées au déplacement quotidien à vélo sur la ville et l'agglomération).
 - ° Il s'agit d'un dispositif expérimental, il nécessite une mise en pratique et une évolution / adaptation pour aboutir au stade opérationnel. Cet aspect a parfois été mal compris ou mal interprété de la part de certains partenaires risquant, à plusieurs reprises, de compromettre la globalité du projet.
- Cet aspect implique également une forte mobilisation de l'ensemble des partenaires doublé d'une réactivité importante afin de procéder aux adaptations de manière efficace.

Points de vigilance : /

Eléments facilitateurs :

- ° L'enthousiasme de la plupart des partenaires et élèves concernés. Ainsi que l'enthousiasme et le soutien des structures extérieures qui ont fortement contribué à renforcer le crédit et la visibilité du projet en le portant au rang de projet de référence. (Fédération des Usagers de la Bicyclette ; Club des Villes et Territoires Cyclables ; TransCité ; presse nationale ; associations et collectivité voisines ; etc.)
- ° Le soutien des partenaires financeurs.
- ° La synchronicité du projet avec l'agenda national (plan vélo).

Conseils :

Tout projet doit s'appuyer sur les réalités / spécificités locales. Le succès de ce dispositif repose avant tout sur la mobilisation d'un partenariat solide impliquant collectivités / associations / éducation nationale / représentants des usagers.

